

Les Belles Seignes - n° 51A

Doubs Horloger



Étang des Belles Seignes (OT Pays Horloger)



Balade entre villages et paysages ouverts.

Au départ de Noël-Cerneux, vous vous échappez rapidement du village par de petites routes et chemins agricoles, en direction de l'étang des Belles Seignes, havre de tranquillité au creux du paysage.

L'itinéraire se poursuit en douceur jusqu'au Bizot, cité de caractère, où l'église veille fièrement sur le village. Encore quelques pistes et routes forestières agréables, et vous amorcez le retour par la Chenalotte, dans une ambiance campagne tranquille, parfaite pour une sortie VTT tout en douceur, sans difficulté majeure mais riche en atmosphères rurales.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h 30

Longueur : 11.2 km

Dénivelé positif : 249 m

Difficulté : Facile

Échelle de cotation :

Type de voie : Majorité de pistes en terre ou herbe

Technique : Présence de petits obstacles, sans réelles difficultés

Type : Boucle

Thèmes : Rivières et lacs

Itinéraire

Départ : Stade de Noël-Cerneux

Arrivée : Stade de Noël-Cerneux

Balisage : ➤ VTT

Communes : 1. Noël-Cerneux

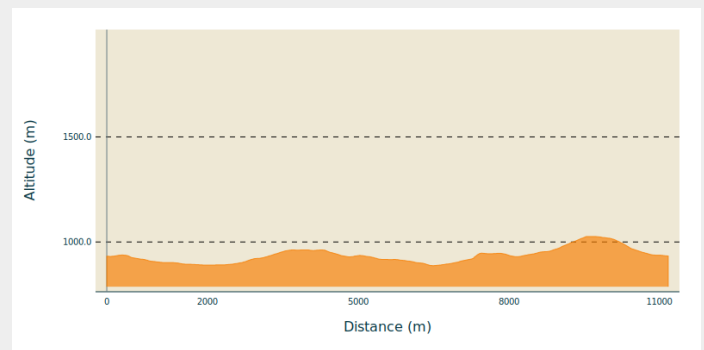
2. Le Bizot

3. Narbief

4. La Chenalotte

5. Le Barboux

Profil altimétrique



Altitude min 887 m Altitude max 1026 m

1. Vous quittez Noël-Cerneux par un quartier résidentiel avant de plonger dans la plaine de pâturages. Une piste vous mène jusqu'au paisible étang des Belles Seignes, véritable havre de tranquillité au milieu de la campagne.
2. Poursuivez la piste carrossable jusqu'à rejoindre une petite route vicinale qui vous conduit au village du Bizot, dont le patrimoine remarquable mérite une pause.
3. Quittez le Bizot par une nouvelle petite route. La fin de parcours se déroule à nouveau en forêt, principalement sur pistes, avec en bonus la traversée du village de la Chenalotte qui vient rythmer cette dernière portion.

Sur votre route...



Tourbières des Seignes (A)
Église Saint-Claude de la
Chenalotte (C)

Église Saint-Georges du Bizot (B)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Il est possible de rallonger le parcours avec les versions 51B et 51C.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis le Russey, prendre la D437 en direction de Morteau jusqu'à Noël-Cerneux.

Parking conseillé

Parking du stade, Noël-Cerneux

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Veillez à respecter la quiétude du lieu, la signalétique en place et à rester sur les sentiers balisés. Attention, le site peut faire l'objet d'une réglementation particulière.

Pilatre

Période de sensibilité :

Contact : Conservatoire d'espaces naturels Franche-Comté
Maison de l'environnement
4 Chemin du Fort de Bregille
25000 Besançon
03.81.53.04.10
contact@cen-franchecomte.org
<https://cen-franchecomte.org/>

Seignes du Bélieu à Narbief

Période de sensibilité :

Lieux de renseignement

Office de tourisme du Pays Horloger - Maîche

16 rue du Général de Gaulle, 25120
Maîche

tourisme@payshorloger.com
Tel : +33 (0)3 81 64 11 88
<https://www.pays-horloger.com/>



Office de tourisme du Pays Horloger - Morteau

7 place de la Halle, 25500 Morteau

tourisme@payshorloger.com
Tel : +33 (0)3 81 67 18 53
https://www.pays-horloger.com



Sur votre route...



Tourbières des Seignes (A)

Les tourbières résultent de l'accumulation de matière végétale. La décomposition très lente du milieu est due à l'absence d'oxygène, au froid, aux bactéries qui ne peuvent pas s'y développer, aux insectes qui ne peuvent pas attaquer ce qui s'y trouve, et au pH bas (acidité). Leurs intérêts écologiques sont de limiter les risques d'inondations lors des grosses pluies, maintenir un débit régulier dans les cours d'eau en période de sécheresse, stocker le carbone et d'être un réservoir de biodiversité.

Crédit : Sylvie Personeni



Église Saint-Georges du Bizot (B)

Le petit village du Bizot cache une merveille architecturale du XVI^e siècle : son église, de style gothique flamboyant. Dédiée à Saint Georges, elle comprend une nef de six travées flanquées de deux collatéraux. Cette nef est voûtée en ogives surbaissées. Elle est surmontée d'une charpente de 100 m³ de bois de sapin (refaite au cours du XX^e siècle). Cette charpente supporte un toit de laves (type de lauze locale) dont le poids est estimé à 460 tonnes. L'église est classée Monument Historique en 1969.

Crédit : P.Bruot



Église Saint-Claude de la Chenalotte (C)

La Chenalotte bâtit sa propre église de 1624 à 1630. À l'intérieur de l'église, différentes inscriptions gravées dans la pierre attestent l'ancienneté de la chapelle : clef de voûte du chœur, baie côté évangile et sur la baie côté autel de Saint Urbain les initiales du maître d'œuvre de l'époque. Le clocher-porche, construit à la fin du XIX^e siècle, abrite deux cloches dont une petite cloche en bronze datée de 1697 et classée par les monuments historiques le 29 octobre 1942.

Crédit : Commune de la Chenalotte